

Index des Journaux. 1830.

LEGISLATURE PROVINCIALE. Proclamation pour la proroger, 5, 6, 7, 8. Pour la réunir, 8.

— Elle est réunie, 9. Prorogée, 205.

LISTE CIVILE. *Vide*, Gouvernement Civil.

LONGUEUIL, BARONNIE DE. Le Bill pour partager la Commune de cette Paroisse est sanctionné, 202. *Vide*, Pétitions et Bills.

LOTBINIERE, SEIGNEURIE DE. Un Retour et Etat des provisions accordées par un Acte de la Législature, passé dans la dernière Session, pour le soulagement des familles en détresse de cette Paroisse, sont mis devant la Chambre, 37.

MAISON DE CORRECTION. Un Bill pour défrayer la dépense de préparer des plans et devis pour un Pénitencier et Maison de Correction pour le District de Québec a été sanctionné, 202. *Vide*, Bills.

MAITRE EN CHANCELLERIE. Ses Rapports à la Chambre, 97, 152.

MEMBRES DE LA CHAMBRE. Présens à l'ouverture de la troisième Session du treizième Parlement Provincial de Bas-Canada, 9.

— Permission leur est donnée de paroître devant des Comités de l'Assemblée, 40, 50, 51, 67, 68, 85, 89, 92.

— Sommés de se trouver à leurs places dans le Conseil, 59. Leurs noms sont appelés, 76.

— Morts depuis la dernière Session Les Honorables Messrs. James Irvine, M. H. Perceval, William Burns et Sir John Johnson, 13.

— De l'Assemblée. Le Bill pour rendre vacans leurs sièges dans certains cas est réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 204. *Vide*, Bills.

MESSAGES DE SON EXCELLENCE, &c. *Vide*, Administrateur du Gouvernement. Messages de sa part.

— A l'Assemblée, avec des Bills. *Vide*, Bills, Bonne Correspondance, Documens et Adresses des deux Chambres.

— De l'Assemblée.

— Pour demander que cette Chambre permette à certains de ses Membres d'aller devant des Comités de l'Assemblée, 40, 50, 51, 67, 68, 85, 87, 92. Permission leur est accordée, 40, 41, 50, 51, 67, 68, 85, 87, 92.

— Pour communiquer à cette Chambre leur résolution et raisons pour lesquelles elle ne concourre pas aux deux Adresses qui lui ont été envoyées, relativement aux deux Bills passés pendant cette Session en faveur des Juifs et de certaines Congrégations Religieuses, 186. *Vide*, Bills, Adresses des deux Chambres et Adresses à Son Excellence, &c.

MESSAGER de cette Chambre. L'Orateur informe la Chambre qu'il a nommé James Buchanan pour remplir cette situation au lieu et place de feu Charles Blouin son Messenger, mort depuis la dernière Session, 10.

Y y y

MILICE. Message de Son Excellence relativement au paiement de l'Etat Major de la Milice et contingens auxquels il n'avoit pas été pourvu dans la dernière Session et qui ont été avancés sur la Caisse Militaire, demandant de concourir à faire une provision pour en faire le remboursement, 48.

— Le Bill qui règle la Milice de la Province et qui pourvoit aux paiement de l'Etat Major d'icelle et de ses Contingens reçoit la Sanction Royale, 202. *Vide*, Bills.

MONNOIES. Le Bill pour établir le taux auquel certaines monnoies auront ci-après cours légal en cette Province reçoit la Sanction Royale, 204. *Vide*, Bills, Comités Spéciaux nommés, et l'Appendice à la suite des Journaux.

ORATEUR du Conseil Législatif. L'Honorable Jonathan Sewell, Juge en Chef de la Province.

— Il informe la Chambre que Mr. W. B. Lindsay, le Greffier de l'Assemblée se présente pour être reçu à la prêtéation de son serment d'office. Il est introduit et le prend, 9.

— Il informe la Chambre que Mr. D'Estimauville, le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire se trouvant indisposé, avoit nommé Mr. John Sewell, pour remplir ses devoirs en son absence, 10.

— Il informe la Chambre qu'il a nommé James Buchanan, Messenger en remplacement de Charles Blouin, décédé, 10.

— Il fait rapport de la Harangue de Son Excellence du Trône, 12.

— Il met devant la Chambre les Lettres d'excuse des Membres absens, 13.

— Il fait rapport de la réponse de Son Excellence à l'Adresse de cette Chambre en remerciemens de sa Harangue d'ouverture, 17.

— Il informe la Chambre que depuis les deux dernières Sessions, les Honorables Messrs. Sir John Johnson, Bart. James Irvine, M. H. Perceval et Wm. Burns, sont décédés, 13.

— L'Honorable Mr. le Juge Kerr siège comme Orateur en vertu de sa Commission en l'absence de l'Orateur, 49, 55, 57.

— De la Chambre d'Assemblée. L'Honorable Louis Papineau, Ecuyer, est présent dans la Chambre du Conseil Législatif avec la Chambre d'Assemblée à l'ouverture de la Session, 10. A sa clôture, 201.

— Sa Harangue en présentant divers Bills d'argent à la Sanction Royale, 205.

ORDRES permanens de la Chambre.

— La Chambre se dispense de sa 44e. règle relativement à un Bill, pendant une Séance, 19.

PAROISSES de la Province, *Vide*, Education et Bills.

PENITENTIAIRE. *Vide*, Maisons de Correction et Bills.